

Communiqué de presse – Pour diffusion immédiate

## **Prix Créateurs BCVs : votez pour l'un des cinq finalistes !**

*Sion, le 17 mai 2022* – Les cinq finalistes de la 13<sup>e</sup> édition du Prix Créateurs BCVs, organisée par Promotion économique Valais et la Banque cantonale du Valais, sont désormais connus ! dans l'**Jardin**, **Autour de l'abeille**, **ProSeed**, **Swiss Vertical Farm** et **Allimb** ont été sélectionnés par le jury parmi 38 candidatures. Du 17 mai au 14 juin, les votes du public départageront ces cinq innovations valaisannes. A la clé : deux prix, d'une valeur totale de CHF 30'000.-, seront remis lors d'une soirée de gala en juin 2022.

Des entrepreneurs de tous secteurs confondus (tourisme, industrie, technologies, artisanats et services) ont proposé leur projet, créatif et innovant. Pour cette 13<sup>e</sup> édition, 38 dossiers ont été déposés. Sur la base de critères tels que le potentiel d'innovation, la faisabilité technique ou l'apport économique pour la région, un jury composé de représentants du monde bancaire, institutionnel et économique a départagé les candidatures.

Par SMS ou en ligne, le public est maintenant invité à voter pour le projet le plus prometteur ! Celui qui aura récolté le plus de voix recevra un montant de CHF 25'000.-, dont CHF 10'000.- en cash. Le prix du Club des anciens finalistes permettra en outre à l'un des finalistes de remporter CHF 5'000.- cash.

### **Cinq finalistes issus de domaines variés**

Parmi toutes les candidatures de cette 13<sup>e</sup> édition, mettant en lumière le potentiel de l'économie valaisanne, cinq projets innovants et créatifs sont donc sortis du lot :

- La plateforme culturelle **dans l'Jardin** démocratise l'accès à la musique en mettant en relation des musiciens et des particuliers, pour venir jouer à domicile durant 20 minutes pour un prix fixe. Lancée en 2020, elle se développe avec l'ajout d'une partie digitale et avec une ouverture à venir vers la Suisse alémanique. La plateforme gère la mise en relation et toutes les formalités administratives.
- Développé par la fondation Emera, le projet **Autour de l'abeille** permet quant à lui aux résidents et participants, souffrant d'un handicap psychique, de valoriser les produits apicoles. Le projet vise à acquérir des terrains pour exploiter de nouvelles ruches, de façon à intensifier la fabrication et la commercialisation de différents produits à base de miel. Ce projet, en plus d'occuper intelligemment les résidents et participants, contribue à la sauvegarde des abeilles dans le Haut-Valais.
- La start-up **ProSeed** revalorise le malt d'orge, grâce à son procédé innovant, utilisé dans la fabrication des bières suisses. Elle crée un concentré de protéines sain et nutritif. Ainsi, au lieu de jeter le malt d'orge, le nouvel ingrédient peut être incorporé dans des recettes de pains, de biscuits, de barres et de snacks pour améliorer leur qualité nutritionnelle, tout en conservant leur saveur.

- **Swiss Vertical Farm** développe pour sa part un système de culture verticale pour particuliers, qui permet de cultiver fruits, légumes et herbes aromatiques directement à la maison. Ce produit design ne requiert aucune connaissance, car la culture est entièrement autogérée par le biais d'une application mobile. Avec à la clé également une économie d'eau de 90% par rapport à une culture en terre, et sans pesticides ni herbicides.
- Grâce à son application de physiothérapie, **Allimb** détecte tout mouvement, grâce à la caméra frontale d'un téléphone ou d'un ordinateur. Elle corrige en temps réel et s'adapte aux limites des patients. Les médecins peuvent contacter leurs patients via les outils virtuels d>Allimb, et leur générer et suggérer des programmes d'exercices personnalisés. Les patients peuvent ainsi s'entraîner sur n'importe quel appareil en étant encadrés et divertis. Ce qui augmente l'adhésion au programme de réhabilitation.

### Votez pour départager les finalistes !

Du 17 mai au 14 juin 2022, le public peut désigner son finaliste, en votant par SMS (dans l'Jardin = CREATEUR 1 – Autour de l'abeille = CREATEUR 2 – ProSeed = CREATEUR 3 – Swiss Vertical Farm = CREATEUR 4 – Allimb = CREATEUR 5), envoi par SMS au n°363, 20 ct par SMS) ou par internet ([www.prixcreateursbcvs.ch](http://www.prixcreateursbcvs.ch)). Un vote par personne et par plateforme est possible.

La remise des prix aura lieu le 14 juin 2022 lors d'une soirée de gala à Sion (sur invitation uniquement).

### A propos du Prix Créateurs BCVs

Le Prix Créateurs BCVs est co-organisé depuis 2007 par Promotion économique Valais (nouveau nom de Business Valais) et la Banque Cantonale du Valais. En 2021, la jeune entreprise Plein'R, qui produit de la spiruline bio, a été récompensée. L'entreprise haut-valaisanne Bellwald Tec a reçu quant à elle le Prix du Club des anciens finalistes.

Parmi les anciens lauréats, on liste O'Soleil, qui commercialisait des lingettes de protection solaire (2007), le bouchon Diesel (2009), la baie vitrée à mouvement vertical de Bitz et Savoye (2011), l'atomiseur électrique de Valnature (2013), le plateau pour table développé par Smart Solution (2014), l'application mobile de fidélisation Qards (2015), le tapis de jeu interactif d'Adventures Lab et la collerette anti-goutte pour bouteilles de Col-Drops (2016), le drone pour traitements agricoles d'AgroFly (2017), le système intégré de gestion des stations de ski de Geosat (2018), le concept d'hôtels modulaires en bois de Modubois (2019), la gamme de cosmétiques de Zollinger Bio et la nacelle d'entretien pour remontées mécaniques de Scotech (2020).

Toutes les informations utiles pour le vote se trouvent sous :

[www.prixcreateursbcvs.ch](http://www.prixcreateursbcvs.ch)

### Contact pour les médias :

Cédric Luisier, Promotion économique Valais

Tél. 058 332 21 20

[prixcreateursbcvs@cimark.ch](mailto:prixcreateursbcvs@cimark.ch)